

République Française
Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de LUNEVILLE
Commune de SAINTE-PÔLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de SAINTE-POLE

SEANCE DU 09 JUILLET 2020

Date de la convocation : 06 juillet 2020

Date d'affichage : 13 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le neuf juillet à vingt heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de François PHILIPPE, maire.

Présents : ARCHAMBAULT Catherine, BELCOUR Stéphanne, CHARLES Rémy, DEMANGE Stéphanie, DUCARO Laurent, FABER Véronique, HELF Julien, MOUGENOT David, PHILIPPE François, PUFALT Rémy

Absents : TAILLEFUMIER Christelle

Secrétaire : Monsieur HELF Julien

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

20200709_1 - Compte administratif 2019 budget communal

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10	10	0	0	0

Le conseil municipal vote le compte administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

INVESTISSEMENT :

Dépenses : prévus : 44 219.76 €
réalisé : 26 205.56 €
reste à réaliser : 0 €

Recettes : prévus : 44 219.76 €

réalisé : 0 €

reste à réaliser : 0 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : prévus : 147 750.71 €

réalisé : 97 591.18 €

reste à réaliser : 0 €

Recettes : prévus : 147 750.71 €

réalisé : 209 653.05 €

reste à réaliser : 0 €

Résultat de clôture de l'exercice 2019 :

Investissement : - 26 205.56 €

Fonctionnement : 112 061.87 €

Résultat global : 85 856.31 €

20200709_2 - Compte de gestion 2019 budget communal
--

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10	10	0	0	0

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Le Comptable Mme PARDAL Flore à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Approuve le compte de gestion 2019, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

20200709_3 - Affectation de résultat 2019-2020 budget communal

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10	10	0	0	0

Résultat de fonctionnement : 37 370.66 €

Résultats antérieurs reportés : 74 691.21 €

Résultat à affecter : 112 061.87 €

Solde d'exécution de la section d'investissement : - 26 205.56 €

Solde des restes à réaliser d'investissement : 0 €

Besoin de financement : 26 205.56 €

Report en fonctionnement : 85 856.31 €

20200709_4 - Budget prévisionnel 2020 budget communal

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10	10	0	0	0

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2020 :

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 61 646.56 €

Recettes : 61 646.56 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 170 422.31 €

Recettes : 170 422.31 €

20200709_5 - Compte administratif 2019 budget assainissement

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10	10	0	0	0

Le conseil municipal vote le compte administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

INVESTISSEMENT :

Dépenses : prévus : 33 709.90 €

réalisé : 0 €

reste à réaliser : 0 €

Recettes : prévus : 33 709.90 €

réalisé : 9 009.90 €

reste à réaliser : 0 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : prévus : 36 246.53 €

réalisé : 1 902.06 €

reste à réaliser : 0 €

Recettes : prévus : 36 246.53 €

réalisé : 35 749.05 €

reste à réaliser : 0 €

Résultat de clôture de l'exercice 2019 :

Investissement : 9 009.90 €

Fonctionnement : 33 846.99€

Résultat global : 42 856.89 €

20200709_6 - Compte de gestion 2019 budget assainissement

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10	10	0	0	0

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Le Comptable Mme PARDAL Flore à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Approuve le compte de gestion 2019, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

20200709_7 - Affectation de résultat 2019-2020 budget assainissement

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10	10	0	0	0

Résultat de fonctionnement : 2 600.46 €

Résultats antérieurs reportés : 31 246.53 €

Résultat à affecter : 33 846.99 €

Solde d'exécution de la section d'investissement : 9 009.90 €

Solde des restes à réaliser d'investissement : 0 €

Report en fonctionnement : 33 846.99 €

20200709_8 - Budget prévisionnel 2020 budget assainissement

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10	10	0	0	0

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2020 :

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 36 953.46€

Recettes : 36 953.46 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 38 847.99 €

Recettes : 38 847.99 €

20200709_9 - Commission communale des impôts directs

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
10	10	10	0	0	0

Vu l'article L1650-1 du code général des impôts,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, propose au service des Impôts la liste suivante afin de désigner 12 personnes (6 titulaires et 6 suppléants) comme membres de la commission communales des impôts directs :

Membres titulaires : MME ARCHAMBAULT Catherine ; M. BELCOUR Stéphane ; M. CHARLES Rémy ; MME DEMANGE Stéphanie ; M. DUCARO Laurent ; MME. FABER Véronique ; M. HELF Julien ; M. MOUGENOT David ; M. PUFALT Rémy ; MME. TAILLEFUMIER Christelle ; M. LEDOUX Nicolas ; M. FABER Sylvain.

Membres suppléants : M. DEMANGE Roger ; MME LORRAIN Dominique ; M. HARD Henri ; M. HELF Daniel ; MME HUMBERT Sarah ; M. MATHIEU Jérôme ; MME BRIMONT Brigitte ; M. LHEUREUX Marc ; M. OLDRIOT Francis ; MME CASTILLON Sévrine ; M. LEDOUX Pascal ; M. MARSAL Didier.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h30.

Fait à **SAINTE-PÔLE**, les jours, mois et an susdits

Le maire,

François PHILIPPE

